



## Déclaration liminaire

CSAL du 19 janvier 2024

Madame la Présidente,

En cette nouvelle année, la CGT Finances Publiques de la Somme vous formule ses meilleurs vœux.

Meilleurs vœux ? Certains d'entre eux ont sans doute été exaucés en 2023 comme les augmentations substantielles de rémunérations qu'ont obtenu les hauts fonctionnaires et des cadres supérieurs dont certains de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Somme.

Ces augmentations substantielles, la CGT Finances Publiques de la Somme en a souligné l'indécence dans ses différentes déclarations liminaires. Elle continuera en 2024 de dénoncer ce type d'injustice et de revendiquer un meilleur pouvoir d'achat.

Le gouvernement a proclamé 2024 comme une année salariale blanche pour la Fonction publique. Annoncée en juin dernier, mais au titre de 2023, l'attribution de 5 points d'indice au 1er janvier 2024 ne peut en aucun cas compenser les effets de l'inflation qui se maintient à un niveau élevé et encore moins les pertes cumulées au fil des années.

Pour les agents des Finances publiques, du côté de l'indemnitaire qui complète nos traitements indiciaires, l'Indemnité Mensuelle de Technicité et le barème de la prime de rendement n'ont pas été revalorisés depuis 2017 et la valeur du point ACF est inchangée depuis 2009.

Les propositions de la Direction Générale dans le cadre des négociations sur une part de notre régime indemnitaire pérenne sont, à ce stade, indigentes : proposition de points supplémentaires d'ACF se comptant sur les doigts d'une main alors que nous revendiquons 40 points supplémentaires et rien sur les autres leviers soulevés par l'intersyndicale.

Quant à la « prime GMBI » décidée par la DG, comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, elle est injuste, elle divise et est gérée par l'administration de façon chaotique. Un véritable scandale !

La CGT Finances Publiques de la Somme ne peut que remarquer le dédain du gouvernement pour ses fonctionnaires en constatant qu'à ce jour aucun ministre de la Fonction Publique n'a été nommé au sein du Gouvernement ATTAL.

La CGT Finances Publiques de la Somme tient à faire part de son inquiétude quant à la déclaration du Président de la République tendant à introduire encore plus d'arbitraire dans la rémunération des fonctionnaires sous couvert d'un mérite qui n'est pas clairement défini.

Vous l'aurez compris, Madame la Présidente, l'année 2024 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices pour les fonctionnaires et donc pour les agents des finances publiques de la Somme.

Loin s'en faut, la CGT Finances Publiques entend dénoncer également la nouvelle vague de suppression d'emplois que la Direction Générale a tenté de camoufler en faisant pencher la balance vers une création d'emplois à hauteur de 148 tout cela en prenant en compte les transferts d'emplois liés aux transferts de missions venus d'autres ministères.

Personne n'est dupe ! C'est bien 200 emplois qui sont supprimés !

La Direction Départementale des Finances Publiques de la Somme n'en est pas moins épargnée puisque 12 emplois sont supprimés en son sein à savoir : 8 agents de catégorie B dont un géomètre et 4 agents de catégorie C.

Vous avez inscrit la répartition de ces suppressions d'emploi à l'ordre du jour pour avis.

Sachez Madame la Présidente que la CGT Finances Publiques de la Somme est résolument CONTRE ces suppressions d'emplois qui sonnent comme la poursuite de la casse de nos services publics.

Il n'est pas question pour la CGT Finances Publiques de la Somme de discuter de la répartition par service des suppressions d'emplois !

La poursuite obstinée de cette politique de suppression d'emplois rend la « stabilisation » ou la « consolidation » promise à l'horizon 2027 rien de moins qu'illusoire. On peut aisément en conclure que les directions territoriales continueront de rendre des emplois en 2025, 2026 et 2027 dans des proportions bien plus fortes que les discours officiels voudront bien le reconnaître.

Et il n'y a pas cinquante solutions : Il faut rompre avec l'idée qu'on pourrait perpétuellement s'adapter aux moyens qu'on nous donne.

On ne peut vouloir « en même temps » :

- renforcer la lutte contre la fraude,
- transférer sans cesse de nouvelles missions sans les emplois correspondants,
- réussir la transition numérique en plaçant l'intelligence artificielle au service des agents plutôt que la jouer contre eux,
- renforcer notre rôle de conseil,
- mettre en œuvre des dispositifs d'assistance d'urgence ou de crise aux entreprises, aux particuliers ou aux collectivités,
- assurer l'accueil,
- garantir l'exercice des missions en toute sécurité,
- prendre toute notre part dans la transition écologique,
- améliorer une attractivité qui s'étiolle dangereusement,
- endiguer les progrès d'un management toxique qui se nourrit de la pénurie ou améliorer durablement les conditions de travail

ET négocier sur les moyens législatifs, budgétaires et humains. Ce serait vouloir le beurre et l'argent du beurre....

À l'évidence, il faut d'urgence redonner à l'administration les moyens de continuer à exercer l'intégralité de ses missions qui, toutes, concourent à une cohésion sociale plus fragile que jamais ou tout cela finira mal. C'est aussi cela qu'il s'agit de consolider.

En d'autres temps, pourtant pas si lointains, un président de la République affirmait que les suppressions d'emplois auraient un retour pour ceux qui les subissent. Et pourtant, la DGFIP et ses agents ont beaucoup subi pour quelques miettes proposées en retour !

Nous voulons des créations d'emplois et des recrutements pour mieux travailler ;

Nous voulons de l'argent pour vivre décemment ;

Nous ne mendions rien, c'est notre dû !

**Pour toutes ces raisons, la CGT Finances Publiques de la Somme  
refuse de siéger à ce CSAL.**